

24^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS TALENTS DES CITÉS : TROIS ENTREPRENEURS ISSUS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE CAEN, DU HAVRE ET DE GRAND-COURONNE DISTINGUÉS EN NORMANDIE

Rouen, le 15 octobre 2025 – Le concours Talents des Cités, piloté par Bpifrance dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, et soutenu par le ministère délégué chargé de la Ville et la Banque des Territoires, récompense une trentaine de créateurs d'entreprises, ayant implanté ou souhaitant déployer leur activité dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)¹.

La 24^{ème} édition du concours Talents des Cités, lancée en avril 2025 par Juliette MEADEL, ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, chargée de la Ville et Nicolas DUFOURCQ, Directeur général de Bpifrance, s'inscrit dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, financé par l'État et la Caisse des Dépôts via la Banque des Territoires. Ce concours organisé par Bpifrance et accompagné dans sa mise en œuvre par BGE, est porté par un réseau de **partenaires engagés** aux côtés d'entrepreneurs issus des quartiers : l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Banque des Territoires, France Travail, France Télévisions, Radio France, le Club XXI siècle.

Un jury régional, présidé par la Responsable Création et Entrepreneuriat de Bpifrance s'est réuni afin de désigner les lauréats. Ces derniers ont été évalués selon leur **parcours** (motivation, profil entrepreneurial), la **viabilité économique et financière** de leur projet, la **relation entre le projet et le territoire** (l'impact de leur activité), et leur **engagement pour les quartiers**.

Le jury a désigné deux lauréats régionaux et une lauréate coup de cœur :

- Aurélie REDLER, lauréate régionale, dans la **catégorie Jeune Pousse**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis moins d'un an, issus et/ou souhaitant s'installer dans un QPV,
- Ridaf SMAANI, lauréat régional, dans la **catégorie Création**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **plus d'un an et moins de trois ans**, issus et/ou implantés dans un QPV.
- Christelle MICHEL, lauréate **Coup de cœur** de la **Caisse d'Épargne Normandie** dans la catégorie Jeune Pousse.

Les lauréats régionaux reçoivent une dotation de **2 000 euros pour la catégorie Création et 1 000 euros pour la catégorie Jeune Pousse**. En complément, la **Caisse d'Épargne**, partenaire du concours, **remet une dotation de 250 euros à chacun des deux lauréats régionaux, ainsi que 500 euros au lauréat Coup de cœur**.

Les deux lauréats régionaux entrent en lice pour participer à la finale du concours Talents des Cités 2025 qui désignera **6 lauréats nationaux**. Ils recevront des dotations pouvant aller jusqu'à 7 000 euros (montants définis par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

La remise officielle des prix du concours Talents des Cités 2025 pour les lauréats de Normandie se tient lors de l'étape régionale de la **Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030**, organisée par **Bpifrance**, le **15 octobre à Rouen**. Cet événement réunit entrepreneurs, experts et financeurs autour de temps forts dédiés à l'accélération et l'accès au

¹ Pour participer, chaque candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.

financement des projets issus des quartiers prioritaires. Au programme : conférences inspirantes, rencontres individuelles avec des acteurs du financement, et moments d'échange propices à la mise en réseau et à la concrétisation des ambitions entrepreneuriales.

Qui sont-ils ?

CATÉGORIE JEUNE POUSSE :

Lauréate : Aurélie REDLER

Entreprise en nom propre : INNOVATION RETOUCHE COUTURE

Ville / Quartier : Caen

Accompagnée et/ou financée par : CitésLab, Adie, BGE Normandie

- **Parcours :** Après plusieurs années dans la restauration, Aurélie opère une reconversion professionnelle pour passer plus de temps avec ses enfants. Elle passe un CAP couture et imagine alors un service de retouche de vêtements disponible en livraison. Ainsi est née Innovation Retouche Couture.
- **L'idée et l'entreprise :** Innovation Retouche Couture propose un service de retouche à domicile ou sur le lieu de travail. Aurélie récupère les vêtements, les répare ou les transforme et les rapporte directement au client.
- **L'impact et l'engagement :** Innovation Retouche Couture porte des valeurs chères à Aurélie : écologie, proximité et utilité sociale. Elle promeut la revalorisation des vêtements et l'économie circulaire. Elle est en cours de labellisation RES-FASHION afin de proposer des tarifs réduits aux habitants des quartiers et les inciter à faire réparer leurs vêtements pour consommer de manière plus responsable.

CATÉGORIE CRÉATION :

Lauréat : Ridaf SMAANI

Entreprise : LES COMPAGNONS DU TEMPS

Ville / Quartier : Le Havre

Accompagné par : CCI, CMA

- **Parcours :** Titulaire d'un baccalauréat, Ridaf a eu un parcours professionnel riche et varié, qui lui a permis d'acquérir des compétences humaines, commerciales et sociales. Plusieurs événements simultanés (accident de travail, validation de son MDPH, sa maman se retrouve en chaise roulante) le confortent dans son idée de créer son propre emploi pour aider les personnes dépendantes.
- **L'idée et l'entreprise :** Les Compagnons du Temps est une entreprise de services à la personne, spécialisée dans l'accompagnement des seniors et des personnes en perte d'autonomie. Ridaf intervient directement au domicile des bénéficiaires pour les aider dans leur quotidien : ménage, entretien du logement, courses, petits travaux, jardinage, accompagnement pour les sorties, et surtout, pour leur apporter une présence bienveillante et humaine.
- **L'impact et l'engagement :** Les Compagnons du Temps est un véritable modèle pour les quartiers, car il répond à un double enjeu : maintenir les personnes âgées à domicile dans de bonnes conditions et valoriser les aînés, en leur donnant une place centrale. À travers cette activité, Ridaf souhaite réhumaniser les services à la personne qui relèvent avant tout des relations humaines. Il participe à la vie de son quartier et à la lutte contre l'isolement des personnes âgées.

COUP DE COEUR JEUNE POUSSE :

Lauréate : Christelle MICHEL

Entreprise en nom propre : UN SOURIRE AU JARDIN

Ville / Quartier : Grand-Couronne

Accompagnée et/ou financée par : BGE

- **Parcours :** Titulaire d'un BEP en comptabilité, Christelle commence à travailler à 18 ans et exerce pendant 35 ans dans la gestion d'entreprise. À la suite d'un licenciement et un burn-out, Christelle choisit de se reconvertir vers un métier proche de la nature, qui a du sens pour elle. Elle suit une formation en Hortithérapie et crée UN SOURIRE AU JARDIN.
- **L'idée et l'entreprise :** UN SOURIRE AU JARDIN propose aux personnes seniors ou handicapées des ateliers en lien avec la nature (jardinage, ateliers sensoriels, créations végétales), la fabrication et la vente de jardinières surélevées thérapeutiques adaptées aux fauteuils roulants, et des animations dans son jardin privé.
- **L'impact et l'engagement :** au-delà des vertus écologiques (préservation de la biodiversité, éducation à la nature), UN SOURIRE AU JARDIN crée du lien social dans le quartier, et participe à la bonne santé mentale des seniors.

Plus d'informations sur : www.talentsdescites.com

Plus d'informations sur le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 sur : Entrepreneuriat-quartiers-2030.fr

Contacts presse :

Bpifrance

Sophie Santandrea
07 88 09 28 17
sophie.santandrea@bpifrance.fr

ministère délégué chargé de la ville

01 44 49 85 65
communication.nh@cohesion-territoires.gouv.fr

Agence the Desk

Laurence de la Touche
06 09 11 11 32
Laurence@agencethedesk.com

À propos du ministère délégué auprès du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, chargé de la Ville

Sous la tutelle du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, le ministère délégué chargé de la Ville met en œuvre la politique de la ville et intervient en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services, de l'éducation et des loisirs pour tous, de l'emploi, l'insertion et le développement économique et enfin du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

À propos du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 s'inscrit dans les ambitions du plan Quartiers 2030 et permet de poursuivre et d'intensifier les actions de soutien menées par Bpifrance envers les entrepreneurs des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), grâce au soutien de l'Etat et de la Banque des Territoires.

Lancé en 2024, dans la continuité du programme « Entrepreneuriat Pour Tous », ce nouveau programme est doté de 456 M€ sur quatre ans et s'articule autour de 3 axes :

- Détecter, Informer et Orienter : Améliorer la connaissance des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat et faciliter l'accès à l'information pour les habitants des QPV.
- Accompagner et Financer : Proposer des solutions de financement et d'accompagnement adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Accélérer, Développer et Conquérir : Favoriser la croissance et le développement des entreprises créées dans les QPV, notamment en les aidant à accéder aux marchés publics et privés.

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires